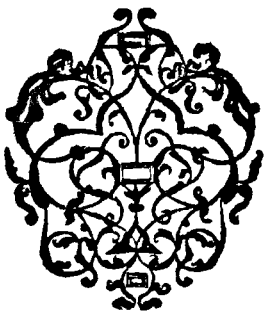




# COPPIE DE

LA RESPONCE FAICTE  
PAR VN POLYTIQVE DE  
ceste ville de Paris, aux precedents  
memoires secrets , qu'vn sien amy  
luy auoit enuoyez de Bloys en  
formede missiue.



M. D. LXXXIX.

1  
I E A

170

E I I

170

VIII

170





*COPIE DE LA RESPONCE  
faicte par vn Politiqne de ceste ville de  
Paris , aux precedens Memoires secrets  
qu'un sien amy luy auoit enuoyez de  
Blois en forme de missiue.*



Onsieur, ie me propoisois qu'apres  
que i'aurois assureé quelques de-  
niers, & vaisselle d'argent que j'ay  
en ma maison, ie me mettrois au  
hazard, comme les autres, de me

desguiser en quelque sorte, ou en Cordelier ou  
en Musnier, ou autrement, pour sortir de ceste  
ville de Paris, & m'affranchir de la perpetuelle  
apprehension que j'ay, & de la Bastille & du  
Louure, car l'un & l'autre seruent aujourd'huy.  
de mesme terreur. Mais puis qu'ainsi est que ie  
vois par tout, nos affaires si desesperez, qu'ils  
semblent nous menasser d'une prochaine des-  
confiture & ruine, ie suis contraint de me re-  
soudre de demeurer en cesté ville: car ie n'esti-  
me plus que le sejour d'ailleurs me puisse estre  
plus assureé que cestuy-cy. Toutesfois quand  
ie me represente tant de captures, & d'empriz

sonnemés qui se font encor iournellement en ceste ville: le ne puis que ie ne desire la clef, & la liberté des champs. Quand ie considere le passé, ie dis à moymesme, *Belle escappade*. le ne doute pas aussi que vous ne vous esmerueilliez assez comme ie l'ay eschappé si belle iusques icy, puis que maintenant dedans Paris les emprisonnemens ne sont quasi plus que les passe-temps & esbatemens ordinaires des Parisiës. Mais sçauuez vous le braue moyen dont ie me suis seruy pour me conseruer, & lequel ie pratique encor tous les iours. C'est que si tost que nous sommes deux ou trois ensemble, i'entame le propos de la mort de Monsieur de Guise. le recite la liste de ses beaux faiëts, ie les louange iusques au Ciel: Puis, ie commence le premier à bouche ouuerte de mesdire du Roy, de detester ses actions, d'execter sa vie, & de représenter l'acte dernier de Bloys, inhumain, cruel & barbare: Accompagnant le tout de la plus triste & funeste contenance que ie puis feindre, & y entrelassant quelques iuremens pour mieux contrefaire le passionné. Apres cela, ie suis reputé le plus homme de bien du monde, bon Catholique, bien affectionné, bien zelé. Et ainsi tous les soirs i'inuente à part-moy quelque nouvelle inuectiue pour l'exposer le lendemain en la meilleure compagnie que ie me trouue. Or, ce n'est pas pourtant à dire que mō cœur

aduoue

aduouie ce que mes leures proferent: non, non: tant s'en faut, vous me cognoissez bien. Mais ce que i'en fais, ce n'est à autre but ( comme vous le pouuez croire) que pour sauuer ma vie, à tout le moins pour me sauuer d'vne prison, & en consequence d'icelle, de la perte de mes biës, & possible du sac de ma maison, qu'autrement ie ne pourrois pas euitter, & en cela ie ne pense nullement lezer ny offencer l'integrité de ma conscience, soit que vous consideriez les Loix ou naturelles ou ciuiles. Premièrement la nature en nous esleuant, elle cree quant & quant en nous, & vne enuie, & vne liberté perpetuelle de nous conseruer en nostre indiuidu. Les Legislatours aussi gardēt pour reigle indubitable, que par quelque moyen que ce soit (sans en excepter vn seul) il est loisible à vn chacun de sauuer & redimer son sang. Mais possible vous me direz que tous ceux qui entrent en prison, n'y perdent pas ny leur sang ny leur vie: Et partant que cecy seroit bon à dire, si en lieu des captures qu'on a faictes à Paris, on y eust faict quelque tuerie ou massacre, ce qu'on n'a pas fait. A quoy ie vous respondray d'vn seul mot, que pour mon esgard ie ne fais pas grande difference entre la separatiō de l'ame & du corps, & la separation du corps & des biens: car celuy qui vit sans iceux, meurt toute sa vie mil fois le iour, & les autres ne meurent qu'vne fois

seulemēt en leur vie. Mais ie nē delaisse pas au plus profond de mō cœur, de me desmentir de tout ce que i'ay dit, & de maudire le sort, & detester la fortune qui nous maltraicte si impitoyablement, & respand nos malheurs si largement par tout. Car si vous auez eu assez de subiect pour faire vn cayer des mauuaises nouvelles de par delà, croyez que quand il faudra faire vn iuste volume de celles de pardeça, qu'on y trouuera suffisante matiere. Que si ce n'estoit le deuoir qui m'oblige, puis que vous auez commencé, & le seruice que ie vous dois, qui me cōtraint de vous escrire le pauvre succes de celles de pardeça, soyez seur que ie ne m'embarquerois pas à vous en faire vn triste & mal agreable discours : car il me semble que la souuenance des maux, & la recordation des malheurs ce sont les vrayes abstractions de nos iours, & racourcissements de nostre vie.

Mais à fin que ie me reuanche d'vne partie de la peine que vous auez prinse, m'escruant si ampement de toutes nouvelles: & de la bonne affliction que vous y auez apportee, i'employeray le temps que ce porteur me voudra permettre, au recit de ce qui me semblera le plus important & necessaire pour vous seruir, comme d'aduis en la resolution que vous desirez de prendre en vos affaires, & pour l'aduenir.

**I**E m'aduiſe en premier lieu de vous aduertir pour fondement de ce diſcours, qu'il faut que vous croyez de deux choſes l'vne, ou que le Roy tres-mal aduertty de ce qui ſe trame ( ce qui eſt peu croyable ) ou qu'induftrieuſement il cele qu'il en ſçait pour tenir touſiours en haïne ce qu'il a autour de luy, comme vous le preſumiez deſia ſagement par vos dernieres. Vous le cognoiſtrez euidément, ſ'il vous plaift, de conferer ce que le Roy vous promet, tant de l'impuiſſance de monſieur du Maine, que du peu de courage, du peu d'effect, & de l'auarice de meſſieurs de Paris, avec le diſcours veritable que ie vous en feray preſentement, par lequel vous verrez que leurs effects ſont bien autres qu'il ne les a predit.

## II.

Premierement, direz vous que les Pariſiens ont peu de courage & de reſolution, puis que tout le monde depuis le plus grand, iuſques au plus petit ( capable de la fatigue ) ſe diſpoſe à la guerre, & remuer les mains avec vne telle allegreſſe, que le bourgeois neglige ſa famille, & le marchand quitte ſon trafic pour faire nombre en ceſte guerre? Entre autres, ſept ou huit marchans de la rue S. Denis, aucuns aagez de cinquante ans, les autres de cinquanteſinq & plus ſe ſont eſquippez de trois & quatre bons cheuaux



uaux , & sont partis avec les autres la lance au poing , pour aller au secours d'Orleans , où en tel autre endroiẽt qu'on les voudra employer

### III.

D'ailleurs, où trouuerez vous ce peu d'effect, puis que desia neuf ou dix cornettes de gens d'armes , & vingt cinq ou trente enseignes de gens de pied , avec quelques compagnies d'arquebuziers à cheual sont sorties de Paris il y a long temps?

### IIII.

Où pourrez-vous aussi remarquer l'auarice, puis qu'en la cueillette qui se fit incontinent apres Noel, il se trouua des bourgeois qui donnerent volontairement cinq & six cens escus: les vns plus, les autres moins. Les pauures artisans & gens de mestier, donnerent deux & trois escus ( outre la taxe à laquelle ils se cottiferent encore eux mesmes par chacun mois. ) En fin personne ne fut refusant de contribuer quelque chose, selon que ses facultez le pouuoit , porter. La notable somme de deniers qu'on feit de la dicte cueillette, tesmoigna assez l'amplitude de leurs bourses ; & l'abondance de leur affection. Mais comment se seroyent-ils fait tirer l'oreille, ny pour la cueillette, ny pour la taxe par chacun mois : qu'au contraire ils s'offrirent encor depuis à contribuer de nouveau, à fin que leurs affaires ne receussent aucun retardement par

faute

faute d'argent, & de solde pour le soldat.

## V.

Quant à ce que le Roy assure de monsieur du Maine, qu'il se contentera de se maintenir en son gouvernement: ie crains & sçay bien que les effects de ses actions nous feront bien tost tenir vn autre langage: mais tant s'en faut qu'il aye iamais eu la conception si basse, que quatre heures apres qu'il eut receu la nouvelle de la mort de monsieur de Guise son frere (qui fut le lendemain de Noel, en sortant de saint Iean de Lyon) il monta à cheual, & protesta hautement & publiquement en la grande place de Lyon, que tant que Dieu luy presteroit force pour estraindre l'espee qu'il tenoit nuë au poing, qu'il chercheroit par tous moyens la vengeance de deffunct son frere. Et finissant ces mots, il coniura tous les Catholiques par le sang de son frere, respandu pour la querelle de Dieu & la leur, de luy prester main forte & secours en vne si iuste occasion. Voila donques desia son intention descouuerte, au contraite de l'assurance que le Roy vous veut donner de luy.

## VI.

Mais voyons si ceste resolution a esté suyvie de quelques effects. La verité est que sortant de Lyon, il n'estoit que luy dixhuit ou vingtiesme: car peu de gens, de les Gentilshommes mesmes, estoient aduertis de son departement

si soudain : vray est qu'à vne lieuë de là il estoit bien autrement accompagné, mais deslors il se remua si à bon escient & si diligemment, qu'en quinze iours apres il meit ensemble cinq cens cheuaux, & quatre ou cinq mil harquebuziers, comme ils furent lors contez, luy sortant de Dijon.

## VII.

Et depuis ce temps encor l'on asseure que les forces se sont creuës quasi de la moitié, & qu'elles se multiplient tous les iours en marchant, tout ainsi qu'une plotte de neige se grossit en la roulant. Voyez donques de combien le Roy se mesconte, si ce n'est au penser, à tout le moins a parler: mais ie crains que ce ne soit en l'un & en l'autre, car ie sçay que ceux qui l'ont engaigé au boubier, dont ils ne le pourront pas tirer, s'estudient totalement à luy bander les yeux, à fin qu'il ne puisse pas plustost preuoir son malheur, que lors seulement qu'il sera tout à ses pieds, ou plustost abondamment respandu sur sa teste. Or ie vous ay bien voulu esclarcir de cecy, touchant mondiët Sieur du Maine & des Parisiens, tant parce que vous en parliez douteusement par vos dernieres, qu'aussi pour vous prier que dorefenauant, vous armant de la foy de saint Thomas, que vous ne croyez pas de leger en choses qui vous sont, & à nous tous, si importantes: car la difficulté de nos affaires git en

en ces deux points, lesquels on nous veut dissimuler pour bastir nos asseurances sur des Chimeres.

## VIII.

Mais puis que ie suis tombé sur le propos dudict Sieur du Maine, ie vous en diray encor ce que i'en apprins l'autre iour : qu'il a esté receu treshonorablement à Troye, & que tous les principaux de la ville luy allerent au deuant avec quelques compagnies de lanciers, & de pied tous harnachez & accommodez de dueil. Il y seiourna deux iours avec la meilleure reception de part & d'autre dont ils se peurent aduifer. L'on m'asseure aussi que depuis qu'il fut sorty de Troye, quelques vnes de ses troupes auoyent deffaiët trois compagnies de monsieur de Tinteuille. Si cela estoit, ce nous seroit vn villain coup de baston : mais parce que le bruit n'en continue pas, ie suis bien aise de n'en rien croire.

## IX.

Ie suis aduertty ce iourd'huy que mondiet Sieur du Maine est desia à Montargis, auquel lieu Messieurs de Paris luy ont enuoyé cent cuirassés, trois cens lances, cinq cens mousquets, & quelques autres armes. Aucuns assurent qu'il vient droit en ceste ville, où il est extrêmement desiré de tout le monde, & qu'il faiët cependant aduancer ses forces vers Orleans : les

autres disent qu'il n'abandonnera pas lesdictes for-  
 ces pour venir icy, qu'au parauant il n'ait recog-  
 nu l'estat auquel s'ont les affaires dedans & dehors  
 Orleans: mais quoy qu'il en face, ils se reposent  
 assez sur sa prudence, qu'il fera tout pour leur  
 meilleur. Et ne vous puis dissimuler que ie  
 crains infiniment son approche, & encor plus  
 sa venue: car il est plus lyon que n'estoit deffunct  
 monsieur de Guise son frere. Trouuant donques,  
 soit icy, soit deuant Orleans, les affaires heu-  
 reusement acheminez, comme ils y sont, ie  
 vous laisse à penser comme il scaura vser de la  
 fortune & de la prosperité qui luy rit, en vne si  
 belle occasion.

## X.

Ces iours passez ie pensois que Dieu nous  
 eust enuoyé du Ciel vne consolation & vn re-  
 confort parmy tant de desespoirs, quand i'en-  
 tendis la menteuse nouvelle de la deffaiete des  
 deux mil hommes de gens de pied que Mon-  
 sieur d'Aumalle auoit fait partir de cete ville,  
 pour aller deuant Orleans: Et combien qu'au  
 commencement ie le creusse difficilemēt, tant  
 pour la crainte que i'auois qu'elle ne fust pas ve-  
 ritable, que auisi pour le peu d'apparenee que  
 i'y remarquois. Toutesfois voyant arriuer en  
 cete ville tant de soldats desconfits, qui ne par-  
 loient que de leur deffaiete, & de la braue sorte  
 dont ils s'eltoiēt eschappez, ie le tins en fin pour  
 indu

indubitable. Et sur cela r'appellant à moy la ioye & l'allegresse que i'auois bannie de mon cœur, i'en rendis vn bon coup & de bõ cœur, graces à Dieu. Mais ceste ioye fust biẽ tost rabbatue par les cõtenouuelles qu'on receut deux ou trois heures apres, que non seulement c'estoit vn faux-bruiet que quelques vaillans soldats, du creu de l'Isle de France semoient, pour couvrir leur couarde & honteuse fuitte. Mais au contraire que les quatre cens lanciers que Monsieur d'Aumale auoit enuoyé quant & quant lesdictes compagnies estoient entrez dedans Orleans.

## XI.

Et ie vous diray, au rapport de ceux qui en parlent le plus asseurement, comment la chose se passa, encor que le discours en soit vn peu plaissant & mal-conuenable au deueil que nous deuõs auoir empraint & graué dedans le cœur: Mais encor faut-il quelque fois monstrez bon visage à l'aduerse fortune.

Monsieur d'Aumale, nonobstant toutes les importunittez & instances que luy ayent sceu faire & les Parisiens & les enuoyez d'Orleans pour faire promptement sortir quelque secours de Paris, & l'enuoyer aux assiegez: vsant d'vue grandissime sagesse, ne l'a iamais voulu faire, ny entreprendre, qu'il n'ait veule secours qu'il auoit pour y enuoyer, assez fort pour resister à

vn besoin aux forces que le Roy tenoit deuant Orleans : preuoyant l'incōmodité que ie croy, qui en fust arriuee s'il eust hazardé indiscrettement des soldats de Paris & des enuiron sans autre sauconduite & assurance.

## XII.

Ayant donques enuiron le vingtiesme ou vingt & vnieme de ce moys, par le moyen des commissions qu'il auoit données deux mil harquebuziers, & quatre cens lanciers, il les fit partir pour s'acheminer vers Orleans. Or s'estans desia aduancez iusques aux fauxbourgs de Nemours, Monsieur de Congy qui conduisoit les deux mil harquebuziers, eust aduertissement que quelques six ou sept vingts Lances & trois cens, tant Suisses qu'harquebuziers du Roy, venoient à eux, ou pour les charger, ou pour les recognoistre. Quelques soldats experimentez en l'Arithmetique ouyrent le vent de cest aduertissement, lesquels tout quant & quant multiplierent les vingts par centaines, & les centaines par milliers, & firent voller d'vne mesme diligence le bruit, Que le Roy enuoyoit six cēs cheuaux, deux mil harquebuziers, & quatre cēs Suisses pour lestailleur en pieces. Le bruit, encor qu'il porta son assurance quant & luy, pour le peu d'apparence qu'il y auoit au nombre qu'ils adioustoient, donna toutesfois l'alarme à l'œil, & l'alarme au cœur, aux soldats qui auoient les

les dents plus longues que la barbe, si chaude & violente, qu'ils regarderent & tafcherent tout à l'heure de recognoistre & fleurer le chemin, par lequel ils estoient venus à ceste bouscherie. Et sur cela ayant aperceu les fufdites six vingts Lances qui venoient, plutoft pour les recognoistre que pour les combatte, ils se vont donner l'espouuente si grande qu'il ne fut iamais possible de les affeurer, & encor moins de les retenir: car ils auoient ramassé tout leur courage, pour voir à qui courroit le mieux. Ainsi quelques deux cens reprindrent les brisees de Paris à grandes iournees, s'escartans & s'esparpillans: mais ie pense qu'il y a quelque autre mot, les vns deçà, les autres de là, selon que la bonté de leurs nez les reconduisoit par les mefmes traces qu'ils estoient venus.

### XIII.

Or cela donna occasion & enuie aux six vingts Lâciers, & aux trois cens harquebuziers du Roy de venir faire vne charge sur ceux qui estoient demeurez. Ce qu'ils feirent, figurans possible en leurs cœurs le mefme merite qu'aux autres. Voyâs aussi que les quatre cens Lances n'estoient pas là pour les soustenir si promptement: Mais tant s'en faut que ceux-cy fuiussent les erres de leurs compagnons, qu'ils se monstrent aussi resolus que les autres mal-affeurez & couards. De sorte que non seulement

ils



ils soustindrent les assaillans: mais encor il les repousserent si rudement qu'ils les reconduisirent à vn quart de lieuë: si bien qu'il ne leur resta aucun empeschement, qu'ils n'entraissent eux & leurs quatre cens Lances aisement dedans Orleans.

### XIIII.

Voila le discours comme il se cõte par ceux mesme qui font profession & de la verité, & de la bien sçauoir. Et toutesfois, ie m'en persuade bië autre chose, & croy sans doute qu'il y auoit à ladite charge beaucoup plus grand nombre, & de Lanciers & de gëns de pied du Roy qu'on ne dit: Mais que Monsieur d'Aumale par vne subtile ruze, & artifice de guerre, auoit commandé à Monsieur de Congy qu'il presenta à l'ennemy occasion aduantageuse en apparence, d'attaquer son infanterie: afin que, cependant que l'ennemy se seruitoit de ceste occasion & qu'ils s'entrechoqueroient, la cauallerie, de laquelle specialemēt Messieurs d'Orleans auoiët affaire, se peust couler sans perte ny hazard dedans Orleans: comme de faict il arriua que les quatre cens Lanciers y entrerent, ayans les flacs tournezz vers le dos de leur infanterie, & à couuert d'elle.

### XV.

Le lendemain qu'elles furent arriuees dedäs Orleans, ceux de la vilie firent sauter par artifices de

lices de feux & de poudre vne Tour de la ciradelle sur ceux qui estoient dedans pour la deffendre, car l'on faisoit contenance de la vouloir auoir par dehors & par assault. Toutesfois l'artifice ne fait pas si bien son effect, que quelques soldats n'eschappassent des ruines de ladite Tour. Mais ils ne peurent pas apres eschapper la leur propre : car se voulans r'allier & mettre en deffence contre ceux de la ville, qui se presentoient pour y entrer, ils furent tous taillez en pieces, pour la trop grande inegalité d'eux à leurs ennemis. Cela faict les habitans entrerent dedans ladite Tour fort aisement & sans plus de resistâce, où ils trouuerent grand quantité d'armes qu'ils prirent & porterent en leur hostel de ville.

## XVI.

Le iour ensuyuant, ils firent vne sortie de cinquante cuirasses seulement, lesquelles donnerent iusques aux enuironz, & quasi aux portz de Bloys, où trouuât dix ou douze Archers du Roy, ils les prirent & en menerent liez & garrottez dedans leur ville. Ces deux exploits les rendirent si fiers, qu'ils manderent tout à l'heure mesme à Messieurs de Paris, confirmant tousiours leurs lettres precedentes qu'ils s'asseuraient, & de leur resolution, & de leur courage, & que tant s'en faut qu'ils ayent iamais pensé de se rendre pour vne poignée d'hommes qui estoit

deuât leur villé, qu'au cōtraire ils estoient tout disposez & resolu de soustenir vn camp de trēte, voire de quarante mil hommes, s'il se presentoit, au parauant qu'ils voulussent seulement entamer vn propos de composition, & moins encore de redition, comme on leur auoit voulu imposer.

## XVII.

Et combien que ces nouvelles me soient assez nouvelles & faischeuses, toutesfois i'en ay receu d'autres par lettres de Mōsieur de lardu mon beau-frere, qui est deuant Orleans, lesquelles me martellent beaucoup d'auantage. Je vous raporteray briefuement quatre ou cinq chefs qu'elles contiennent.

Le 1. Que ceux d'Orleans se soucient si peu de ceux, qui sont deuant la ville, qu'ils font tous les iours à leur veüe, des sorties de dix, douze, & quinze cuirasses seulement, sans qu'ils ayent, ny le moyen, ny possible le courage (car ils ne reçoient point d'argent) de les empescher. Le deuxiesme chef, Que ceux de dedans leur rescriuent quelquefois par gosserie des lettres, comme à leurs bons amis, disans qu'ils se peuuent bien asseurer, au nombre qu'ils sont, que iamais ils ne receuront aucun desplaisir de leur part: Car (disent-ils) leur victoire n'auroit point de louage ny d'honneur: signifians par là, qu'ils les estiment indignes de leur colere.

Le troisieme, Que depuis que le bruit de Monsieur du Maiene leur a soufflé aux oreilles, ils ont perdu la sixiesme partie de leurs soldats: parce qu'ordinairement quand ils en mettent cinquante ou soixante en embuscade: quatre ou cinq heures apres, à tout le moins le lendemain, il n'en reste pas la moitié, quelques fois pas le quart, qu'ils ne soient tous entrez dedans la ville: En fin le plus souuēt il ne s'en faut que ceux auxquels on a refusé les portes, & qui n'ont pas peu entrer dedans pour n'estre d'assez belle defaite: lesquels, ceux de la ville remercient (par gosserie) disans, qu'ils n'en peuuent pas heberger d'auantage pour vn coup, & qu'ils les priēt de les excuser iusques à vne autre fois.

Le quatriesme, que pour acheuer la moquerie qu'ils veulent former, ils font sortir des viures de dedans leur ville, lesquels ils vendent aux assiegeans, & leur disent qu'ils leur ont beaucoup d'obligation: car estans cause qu'ils exercent les ceuures de charité, ils sont par consequent les instrumens, au moyen desquels ils gagnent le royaume des cieus. Voulans dire qu'ils reçoient, les vns dedans leur ville, craignans qu'ils ne meurent de froid deuant leurs portes. Aux autres, qu'ils font administrer des viures de peur qu'ils n'y enragent de faim. Ce qui leur seroit (disent-ils en se mocquant) vn op grand reproche deuant Dieu.

Le cinquiesme, que leur siege faict conte de descamper aussi tost qu'il sçaura que monsieur du Maine sera proche, & qu'il n'y demeurera pas vn seul homme pour tenir la campagne.

Le sixiesme & dernier chef, que lors le Roy se trouuera bien empesché pour se sauuer luy mesme. Et cependant que les prisonniers pourront bien auoir du bon: car le Roy aduifera plustost à sa sauuegarde qu'à leur serieuse & soigneuse garde. Voila sommairement ce que contiennent les lettres dudict Sieur de Iardu, lesquelles (à fin que ie ne vous mente) ie trouue soustenuës de tres-grandes apparences, & de raisons bien vrgentes. C'est cela aussi qui m'a donné occasion de les vous rapporter icy, à fin que vous y adioustiez tant & si peu de creance qu'il vous plaira.

### XVIII.

Je ne vous sçauois dire ny exprimer, combien de fois ie me suis despité & despleu en moymesme (comme encor ie fais, quand i'y pense) du refus que le Roy fait aux deputez d'Orleans, qui estoyēt venus vers luy, aussi tost qu'ils sçeurent la nouvelle de mōsieur de Guise pour luy mettre leur ville sous son obeysfance: pourueu qu'il leur voulust passer les deux conditions que vous sçaez: l'vne qu'ils auroyent vn autre Gouverneur que monsieur d'Antraques: l'autre que leur Citadelle seroit razee, ce

que le Roy non seulement ne leur voulut pas accorder : mais encor il les menassa tres-aigrement & seuerement, à la trespernicieuse persuasion de quelque troubleur Do, lequel pensoit indubitablement & en plain iour pescher des Daulphins : mais ie crois qu'encor sur le soir il se contentera bien de simples Saulmons.

### XIX.

En fin ie trouue que ce refus seruit de planche assuree à nostre malheur, pour faire son approche sur nous.

Premierement il fut cause que monsieur le cheualier d'Aumale fut non seulement admis dedás Orleans: mais tresbien receu & accueilly de tout le peuple, car il leur venoit comme vn reconfort assureé sur vn commencement de desespoir (auquel la responce du Roy les auoit contrains & quasi precipitez) & de faict si tost qu'il y fut entré, il leur remeit le cœur au vêtre, & l'assurance au cœur. Il distilla & alambiqua sur leurs estomachs refroidis, quelq; peu du trop d'hardiesse, & chaut courage qu'il a en luy, si bié que la guerison de leur estónement & inassurance s'en ensuyuit promptement. La valeur de laquelle leur a depuis esté plus que iamais domestique & familiere & nous en a assez, & trop pour nous, dóné de tesmoignage par ses effects.

### XX.

De ce malheur s'en sont ensuyuis d'autres

plus importans , en consequence toutesfois du premier. C'est qu'Orleans s'estant ainsi rebellé, & ayant enuoyé par toutes les villes vne declaration de sa volonté & resolution, alors elles se mirerent & comporterent toutes à son exemple, sçachant assez l'importance de la ville, & le moyen qu'elle auoit de leur nuire, ou de les endommager en cas qu'elles ne se reludissent à courir la mesme risque qu'elle faisoit.

### XXI.

De là est venuë l'assurance de Paris (le comble de nostre malheur) laquelle estoit au commencement composee assez bijarrement, d'humeurs tiedes & froides, dont on tiroit vne presumption tresgrande, que la manutention en tel estat ne durerait pas long temps, n'eust esté la reciprocité de correspondance & d'intelligence qui interuint du depuis entre elle & Orleans. Tout cela a creu le cœur, appresté le courage, & renforcé la hardiesse des subiects, mutins, & ennemis du Roy.

### XXII.

Que si au contraire le Roy eust accordé à ceux d'Orleans ce qu'ils demandoient (seruant plustost à ses affaires, que s'accommodant à leur demande) ils se fussent maintenus sous son obeyssance, & par consequent ils eussent tenu, & retenu en bride toutes les autres villes, pour se contenir sous la mesme subiection, & la mesme

mesme crainte qu'elles auoyent d'Orleans, laquelle les auoit espointonnées à se rebeller contre le Roy, & les eust contraint de se déclarer pour son seruice, & m'assure que Paris mesme eust songé deux fois à la resolution qu'elle y eust prinse.

### XXIII.

Mais en tous cas, le Roy n'eust-il pas toujours bien & commodement prins la raison d'une forfaiture & requeste si impudante & desobeyssante? Trop, trop, quand il se fust veu le plus fort sans contredit. Il y alloit d'une simple dissimulation; parler de paix en la bouche, & laisser le sang en deposit sur le cœur, iusques à ce que quelque occasion choisie eust apporté la saison propre de s'en descharger l'estomac, & de vomir le fiel qu'il eust couué.

### XXIII.

Je croy bien, sans doute, que le Roy n'est pas à s'en repentir; mais hélas, cela ne nous garentit pas des malheurs qui sont trop prodigieusement respandus sur nos fortunes. Que s'il eust seulement entheriné, l'une des demandes de ceux d'Orleans; ie croy fermement qu'il fust or, leans, & non pas en la peine, ny en la plaine comme il est: car il ne luy reste pas en tout son Royaume vne seule ville d'assurance, pour luy seruir d'azil & de refuge inuiolable.

Mais



Mais pour me recueillir sur tout ce que ie vous ay discoursu iusques icy, & vous en dire mon aduis, iugement, & arrest, aussi franchement & rondement que vous m'en auez donné l'exemple & la leçon par vos lettres. Ie vous assure que si le Roy est disgratié deuant Orleans, que i'estime que ce rebutement luy importera de toute sa fortune: voire luy apportera vne consequence necessaire, que tout ce qui en dependra, prendra la mesme desroute, suyuant le vieil prouerbe: La premiere pince vaut la pinte. Que si vous me demandez maintenant quelle opinion i'ay dudict siege, ie vous diray à mon regret, que les presomptions que ie vous ay recitez sont en mon endroit si violentes, qu'en consequence d'icelles, ie tiens ja le camp pour leué: le Roy par ce moyen desnüé de toutes ses forces: son Royaume tresperdu pour luy, luy mesme tout respendu à ruine, sans qu'il me reste aucune esperance de reestablissement pour l'aduenir.

## XXVI.

Mais ie suis content de dōner moins de foy à ces presomptions & consequences: ie vous veux monstrer (encor que le cœur m'en fende) par raisons plus viuës, qu'il luy est impossible, ny de se remettre iamais sus, ny seulement de se reconcilier à son bon heur & prosperité passée:

Car si lors, que la fortune estoit encor droicte pour se pouuoit verser aussi bien de costé que de l'autre, il a eu tant de peine à faire vn meschât corps d'armee, qu'il a fallu qu'il l'ait rapso dié & mendié de mil endroits: Maintenant que fortune s'est du tout declaree contre luy: laquelle attente en auezvous?

## XXVII.

Si lors, que la fortune sembloit l'auoir mis au dessus de ses entreprises,

Il n'a peuny tous les Capitaines qu'il y employoit leuer en tous ses pais vne seule compagnie,

Maintenant que la fortune est panchee & toute courbee sur son malheur, qu'en pouuez vous esperer?

## XXVIII.

Si lors, que la fortune sembloit l'auoir leué sur le Theatre de conqueste,

Il a trouué que les Commissions qu'il decer noit pour conquerer des hommes, ne seruoient que de rifee & n'auoient autre vertu que de faire entoller sept ou huit belistres, qu'encores les communes vouloient massacrer,

Maintenant que la fortune semble estre obligee à sa ruine certaine & generale: quelles forces pensez vous, qu'il fera?

## XXIX.

Si lors, que fortune l'auoit fait triompher de ses ennemis les plus iurez, il a rencontré tous ses subiects esguizez & appointez contre luy, difans quils ne marcheroient iamais ny sous ses drapeaux, ny pour luy, pour passer sur le ventre à leur Religion:

Maintenant que la fortune triomphe de son malheur: quelle obeissance pensez vous qu'il en tirera?

## XXX.

Si lors, que la fortune l'auoit rendu plus à craindre, & effroyable, que feu, foudre & tonnerre, il a trouué toutes ses [villes, citadelles, & chasteaux bandez] contre ses efforts,

Maintenant que la fortune semble plustost auoir irreuocablement iuré sa teste à rout le monde, que l'auoir simplement promise à quelcun: quelle part trouuera il son assurance?

Comment fera-il pour euitier la terreur, la ruine, le sac, le fer & le sang qui le regarde, le conduit, le suit, le talonne, le menasse, & qui ont desia barre sur lui ineuitable?

Mais las, nos malheurs me faillissent le cœur! Je me meus, si ie n'adreffe ce discours à quelque subiect plus doux. C'est la peur (non pas ma main) escappee au desespoir, qui a cōduit ma  
plume

plume iufques icy.

XXXI.

Je reuiens maintenant à Monsieur d'Aumale & à nos Parisiens, lesquels n'ont pas les neifs moins bādez pour apporter quelque chose & de leur industrie & de leurs effets à la cause qu'ils appellent commune, que ceux dont ie vous viens de parler.

La compagnie de deux cens Lances que Monsieur d'Aumale leue dedans Paris, pour faire ou des courses aux enuirōs, ou empescher celles qu'on y pourroit faire, en donne vn assez ample tesmoignage, & n'estime rien moins, qu'encores que la fortune nous voulust montrer meilleur visage que nous n'esperons, sinon que lesdictes Lances romproient le col à toutes les entreprinſes que nous pourrions faire sur eux. Car elles serōt tousiours sus pied, & prestes pour voltiger en la campagne en cas de quelque descouuerture.

XXXII.

La resolution que Monsieur d'Aumale & Messieurs de Paris ont prinſe, me semble encor plus importante & preiudiciable au reſta- blissement de nos affaires. Car ils ont attesté & conclu de faire en vn mois la despence qu'ils se propoſoient au commencement de faire en ept ou huit: pour aduācer par le moyen de cest

aduance leurs affaires dedans ledict moys, au-  
tant & plus qu'ils feroient en vn an entier, s'ils  
continuoient leurs pointes plus froidement.

### XXXIII.

A ceste fin, ils font vn fond de deux à trois  
cens mil escus, pour non seulement auoir de  
l'argent à mesure de la despence ordinaire de  
la guerre: Mais encor pour en auoir tousiours  
de reserue, pour subuenir aux occurrences que  
le temps traîne tousiours apres soy.

### XXXIII.

Ce fond se fera, tant des Tailles & Taillôs  
qui sont maintenant destinez à cest vsage, que  
par le moyen des emprunts, à iamais rendre,  
qui se ietteront, tant sur ceux qu'on appelle Po-  
litiques en ceste Ville, que sur aucuns qu'on  
sçaura estre les plus aysez en leurs biens, encor  
qu'ils ne soyent pas de la qualité susdite: Mais  
à ceux-cy on fera rendre des sommes qu'ils pre-  
steront, & leur donnera on bonnes assurances,  
tant du sort principal, que du payement & con-  
tinnation de la rente.

### XXXV.

A ce mesme effect seruiront tous les deniers  
qu'on pourra descouurer & prendre aux sorties  
des portes, aux enuirons, & par tout où l'on  
en trouuera appartenans aux Polytiques: l'vse  
de ce mot apres eux, parce qu'il comprend en  
leur ramage toute sorte de personnes, qui ne  
font

font de leur estoffe.

### XXXVI.

Et outre cela, i'ay entendu, mais ie ne le puis croire, qu'on retranchera vne partie du reuenu de quelques prisonniers pour employer à faire ledit fonds: Parce que, disent les Parisiens, puis qu'ils n'ont plus tant de train en la Bastille, que ils auoient en leurs maisons, Par consequent ils font moins de despence, & leur faut moins de reuenu.

### XXXVII.

Et puis par mille ouuertures qu'on trouue journellement dedans Paris pour tirer de l'argent de ceux auxquels la fortune semble iniquement en auoir fait trop bonne part: Mais spécialement de ceux lesquels depuis ou a : : a- uât ce remuemēt se sont absentez de ceste Ville: Comme il est arriué ces iours passez que chez Monsieur de Chones on a trouué vne bourse de douze ou treize cens escus, vn buffet, & le seruice d'vne table en vaiselle d'argent, le tout caché bien auant dedans la terre. Et semblablement au logis de Monsieur de Perreuse, où l'on a descouuert dedans vn mur vne cachette, en laquelle il y auoit quelques mil escus, avec vne bonne quantité de vaiselle d'argent.

### XXXVIII.

De cecy inferez qu'aujourd'huy dedans Pa-

ris, de tous bois l'on fait flesches, & que les choses qui autrefois y estoient les plus secretes, y sont auourd'huy reueles & rendues euidentes, non seulement en matiere d'argent, mais en toutes choses, tant pour les deportemēs presens, que pour la vie passee, l'ay bien veu pour vn temps nos artifices auoir si heureusement exploité, qu'apres s'estre secrettement coulez aux consciences de plusieurs, ils y auoient laissé ces impressions si grandes de mesfiances qu'ils estoient fort esbranlez au mescontentement, & à quelque chose encor de plus aigre. Mais les Predicateurs se sont si robustement opposez aux bastimens que nous tachions d'esleuer, qu'ils ont d'vn mesme coup & ruiné l'edifice & sappé tous les fondemens.

### XX XIX.

Au surplus ie m'estonne que par delà vous n'apportez la mesme diligēce à cōseruer vnanimemēt ensemble les cœurs, & les volontez des hommes, comme ils font par deça. Ie dis cecy parce que ie sçay qu'il y a des mouchards autour du Roy qui ne laissent pas perdre, ny vne seule de ses paroles, ny vne seule de ses actions, ny la moindre de ses contēances, que Monsieur d'Aumalle & mesieurs de Paris, n'en soyent bien certiorez par aduertissemens aussi seurs, qu'il est possible d'en auoir.

Vous me mandiez par les vostres, ce que  
le Roy

le Roy auoit dit à Monsieur Do, receuant la  
nouuelle de l'emprisonnement de Messieurs  
de ce Parlement : mais vous ne me mandiez  
rien de ce qu'il auoit dit à ceux qui luy appor-  
terent la nouuelle sçauoir, Iusques icy les Pari-  
siens n'estoient que des fols: maintenant ils sont  
des enragez. Et toutesfois ie le sceuz en mesme  
temps que ie receuoy les vultres: comme aussi,  
tout ce que vous me remarquiez de la conte-  
nance, des estonnemēs, des souspirs, & des mes-  
fiances du Roy.

### X L.

Ie vous diray plus, que le Roy tient peu de  
conseils, qu'on ne sçache en ceste ville deux  
iours apres: & les propositions qu'on y a faites,  
& les resultats qui en sont sortis, & les noms  
de ceux qui y ont assisté: tesmoing que le qua-  
triesme iour apres la mort de Monsieur de  
Guyse, qui estoit le lendemain de Noel, ie sceus  
par nom & par surnom celuy que vous appel-  
liez le Braue inuenteur De-peace, pour auoir le  
premier donné l'aduis, que l'vniue & le souue-  
rain moyen d'establir en France vne perpetuel-  
le paix, & cōsequēment d'en bānir perpetuelle-  
mēt la guerre, c'estoit d'introduire l'inquisition  
d'Angleterre en France: & nonobstāt, la proposi-  
tion n'auoit esté faict que le soir du Samedy  
deuant Noel.

Messieurs de Paris le sceurent semblable-



ment, & le receurent de tres-mauuaise part, de celuy specialement qui en auoit fait l'ouuerture, difans, que c'estoit mal recongnoistre l'obligation qu'il auoit à leur ville, le bon traitement qu'il y auoit receu, & l'embonpoint qu'il y auoit prins : mais qu'il ne falloit pas beaucoup s'en estonner, puis qu'il n'y eut iamais si mauuaise cause, qui ne trouua son Aduocat du Roy : ils sçeuvent qu'il ne trouua pas ceste saison propre ny disposée pour donner lieu à telle introduction, & qu'ainsi la proposition en demeura infructueuse & sans effect.

## XLI.

Quant au dueil qu'on porte en ceste ville de la mort de monsieur de Guise, & de monsieur le Cardinal son frere, il est si grand & si extreme ( comme il est aisé à recongnoistre par les demonstrations ) qu'il ne se peut suffisamment exprimer. Je le vous tesmoigneray en trois choses que j'y ay remarquées, obmettant les larmes des plus constans, les passions des plus retenus : bref, les regrets indicibles de tout le monde.

## XLII.

La premiere, c'est que depuis sa mort on n'a pas cessé de faire continuellement, & chacun iour des processions dedans Paris, tant les prestres, les hommes, les femmes, que specialemēt tous les petis enfans, fils, & filles, qu'on appelle les

les processions des Innocens, lesquels s'assemblent tous les iours en quelque Eglise deça les Ponts, & vont en deuotion à Sainte Geneuieue tous à pieds nuds : & encor d'entre dix ou douze, il s'en trouue tousiours quelqu'un, homme ou femme, qui n'est couuert que d'un simple linge sur sa chemise. On y conte quelquefois d'une seule suite quatre & cinq mil personnes. Et vous assure qu'il ne se peut rien voir de plus beau, en fait de deuotion: Car iusques à minuit les rues en sont toutes couruettes, & semble quasi que les iours n'y soient pas assez longs.

### LXIII.

L'autre qu'à Paris on veoid vne si grande reformation, au retranchement du luxe, qu'il est impossible de le croire à ceux qui ne le voyent. Et semble plustost que la bombance en soit maintenant du tout bannie, que dechassée pour vn temps, iusques là mesme, que quand vne Damoiselle porte non seulement vne freze à la confusion, mais vn simple rabat vn peu trop long, ou des manches trop decoupees ou quelque autre superfluité, les autres Damoiselles se iettent sur elle, & luy arrachent, ou son collet, ou luy deschirent sa robe.

En fin vous ne voyez plus dedans Paris que du drap en lieu de l'or, lesquelles choses à la vèrité y estoient trop prophanees, de ceux mesme

à qui il conuenoit le moins. Ce quë le Roy n'a iamais peu faire obseruer, ny par l'interposition de son authorité Royale, ny par la force de ses Edicts penaux.

LXIII.

La derniere est: Que iamais on ne fait pour aucun Roy de France mort, plus de deux seruiques dedans Paris, l'vn à S. Germain de Lauerrois leur parroisse, & l'autre ( qu'on appelle le seruique solennel) à nostre Dame: Et pour defunct Monsieur de Guise & Monsieur le Cardinal son frere, l'on en dit vn en chacune Parroisse de Paris, tousiours accompagné de l'oraison funebre, l'Eglise estant toute tendue de deuel, toute tapissée d'armoiries, toute cèinte de chandelles, toute claire de la Chapelle ardente: & toute remplie d'vn monde infiny, lequel on voit aisément estre infiniment triste.

LXV.

L'on a desia commencé à faire lesdicts seruiques à S. Iean qui estoit la parroisse de mondit Sieur de Guyse, depuis l'on a continué à S. Geruais & à S. Paul, & hier ce fut à nostre Dame, où fut celebré le seruique solennel avec l'oraison funebre, & beaucoup de belles ceremonies, que l'obmets pour briefueté, dont Messieurs de nostre Dame ont remporté grande louange pour y auoir fait vne honorable despence, & s'estre acquité de tout fort dignemēt.

Mada

Madame de Guyse , commē vous pouuez sçauoir, accoucha dernièrement de son fils posthume , lequel on m'a assuré estre venu au mode, ayant les mains iointes, mesme que toutes les fois qu'on le desmaillotte, il se trouue tousiours en ceste sorte. Et celà , ie le tiens de bonne part, autrement, comme vous le pouuez croire , ie ne le voudroy pas aduancer de mon creu: l'on tient qu'il aura pour parrins, les villes de Paris, d'Orleans, & d'Amiens.

## L X V I I.

Or quant à ce que vous me mandez de la nouvelle que vous auez eu des emprisonnemens de Messieurs de la Court de Parlement: cela est vray. Ce fut le xvj. de ce moys. Les Parisiens s'en glorifient , comme d'un excellent exploit d'armes , & disent que S. Marceau leur Patron souz le nom d'un autre S. Marceau Pape, duquel ce iour là c'estoit la feste, y opera diuinement, à cause de l'affinité, ou plustost de l'identité de leurs noms.

## L X V I I I.

Quant à du Belloy, il fut retiré du Palais, & mené en la Bastille, & s'en fallut peu que le peuple ne le massacra, tant il estoit animé contre luy: Mais quelques Predicateurs de Paris qui le conduisoient quant & quant les satellites appaiserent la furie populaire, remon-

strans qu'il ne demanderoit pas mieux que d'estre quitte de ce monde à si bon marché.

### X L I X.

Or depuis lesdits emprisonnemens, & esslargissemens de quelques vns, le Parlement n'a pas delaisé de continuer, & mesmement deux iours apres, il authorisa tout ce que la Ville de Blois faicte, en laquelle ils auoient tous contribué comme les autres, qu'aussi pour les autres leuees d'hommes & de tailles, qui estoient encor à faire.

Le mesme Parlement, depuis quatre iours en ça a reuoqué la commission que le Roy auoit decernee & adressee au grand Conseil, pour faire le proces à deffunct Monsieur de Guyse, avec deffence d'en cognoistre, ny de passer oultre, sur peine d'attentat : & d'autant que Bloys sembloit inaccessible pour faire les significations requises dudit Arrest, la Cour ordonna que les exploits & assignations, qui seroient faites aux plus prochaines Villes de Bloys, seroient aussi bonnes & vallables, que si elles estoient faites dedans Bloys mesme, aux domiciles & personnes de ceux à qui il pourroit toucher & appartenir.

Depuis le mesme temps aussi, il a respondu la requeste presentee par Madame de Guyse, pour

pour informer contre les assassinateurs de deffunt Monsieur de Guyse, auxquels i'estime qu'on fera le proces, & n'en attens rien moins, sinon que l'vn de ces iours l'on verra leurs effigies en la place de Greue. Si donques l'on ne les peut apprehender au collet.

L,

Le croy que vous sçavez bien qu'on a substitué vn Procureur general & deux Aduocats du Roy, au lieu des absens: Comme aussi qu'au parauant la conclusion des Estats, Messieurs de Paris auoient reuoqué les pouuoirs de leurs deputez & protesté de nullité de tout ce qu'ils feroient, ou desia seroit fait, depuis la mort de deffunct Monsieur de Guyse.

L I.

Quant à Monsieur l'Euesque de Paris, on luy a enioinct de retourner en ceste ville & d'y venir faire la residance actuelle qu'il y doit d'office; autrement qu'il sera pourueu à l'Euesché d'vn autre Pasteur.

L'on m'a dit que Messieurs de Paris auoient des memoires de tout ce qu'il a dit, fait, & negocié depuis qu'il est sorty de ceste ville, mais on ne m'a peu dire ce qu'ils contiennent.

L II.

Quant au heraut d'arme qui estoit venu en ceste ville, de la part du Roy, pour commander à Monsieur d'Aumalle d'en sortir dedans

trois iours, & à tous estrangers d'en vuyder dedans le mesme tēps, & à faute de ce faire qu'il interdisoit le Parlemēt, la chambre des Comptes & toutes autres Iurisdicitions: ie croy qu'il ne fut pas seulement ouy, à tout le moins son audience luy fut peu fructueuse. Que si la populace eust esté creue, il eust espousé la prison: car elle croit en public qu'il ne falloit pas garder la foy à celuy qui la leur auoit plus que barbaremēt violee. Toutesfois pour cela, il n'eust ny receut aucun tort. Mais ie m'asseure bien qu'il eust si belle peur qu'il ne luy resta aucune enuie d'y retourner.

Voila ce que pour le present ie vous puis dire de l'estat de nos affaires, tant Polytiques que Militaires, & d'autant que en l'endroiēt où ie suis tombé sur le propos de celles qui nous concernent le plus, ie vous en ay dit cordialement & candidement mon aduis & mon opinion. Je n'allōgeray la presente que de l'offre tres-humble que ie vous fais, & de moy, & de mon seruice lequel ie vous rendray toute ma vie, d'aussi bonne volonté qu'humblement ie vous baise les mains, & prie le Seigneur vous tenir & maintenir,

Monſieur en ſa ſaincte garde. De Paris ce trentiefme & penultiefme de Ianuier 1589.

Vostre ſeruiteur, frere, & plus aſſeuré amy à vous obeyr.

N. L. D. I.

